



## COORDONNÉES

**Rédaction.** 7, rue du Général de Gaulle - 14160 Dives-sur-Mer. Tél. 02.31.24.49.16  
**E-mail.** redaction.dives@publihebdos.fr  
**Publicité.** 02.31.48.54.62

## En bref

### ■ ANNEBAULT

**Relais paroissial d'Annebault.** Messe tous les dimanches, à 11h15, à Annebault.

### ■ AUBERVILLE

**Exposition de vêtements anciens normands.** « La vie religieuse de nos anciens », organisée par l'association de Sauvegarde du Patrimoine d'Auberville, sera du 8 au 30 juillet à l'église, samedis, dimanches et fêtes, de 14 à 18 h.

### ■ GOUSTRANVILLE

**Mairie.** Permanence jusqu'au jeudi 31 août, mairie. La mairie sera ouverte uniquement le mercredi de 17 h à 19 h, pendant la période suivante.

### ■ SAINT-SAMSON

**Mairie.** Fermeture du vendredi 14 juillet au mardi 8 août, mairie. La mairie sera fermée du 14 juillet au 8 août inclus. Reprise des permanences le mercredi 9 août à 15 h.

### ■ SAINT-PIERRE-AZIF

**Eglise.** L'église sera ouverte tous les samedis du 8 juillet au 26 août inclus, entre 15 et 18 h.

### ■ CRESSEVILLE

**Foire à tout.** Le comité des fêtes de Cresseville organise sa traditionnelle foire à tout le dimanche 13 août de 6 h à 18 h, route dite inutile (haras de M.Comps) au niveau de Danestal, CD 675. Buvette, restauration rapide. 1,50 € le ml. Exposants : réservation au 02 31 39 00 20 ou 06 86 71 23 76 avant le 4 août.

### ■ GRANGUES

**Ouverture de l'église.** Dimanche 16 juillet l'église sera ouverte de 15 à 18 h.

### ■ DOUVILLE-EN-AUGE

**Lieu Roussel.** La ferme de Lieu Roussel organise une journée spéciale le mardi 11 juillet avec la pédicure des vaches et des ânes. Un spécialiste sera présent de 14 h 30 à 17 h. Les visiteurs pourront découvrir l'exploitation agricole et les enfants caresser les ânes, brebis, chèvres, cochons et autres animaux de la basse-cour. Entrée libre. Ferme pédagogique Le Lieu Roussel, 14430 Douville-en-Auge. Téléphone/fax : 02-31-23-71-15.

## ■ GONNEVILLE-SUR-MER

# Un projet de résidence hôtelière d'envergure pour le golf de Houlgate

Un très gros projet de résidence hôtelière va voir le jour sur le site de l'ancienne ferme de Tolleville, située à Gonnevill-sur-Mer, et qui surplombe le golf de Houlgate.

C'est un long serpent de mer qui trouve enfin une issue positive à Gonnevill-sur-Mer. Un projet de résidence hôtelière d'ampleur va voir le jour très prochainement en lieu et place de l'ancienne Ferme de Tolleville. Le site, abandonné depuis de nombreuses années, est situé le long de la RD 513 et surplombe le golf de Houlgate. L'implantation d'un groupe hôtelier est une volonté qui ne date pas d'hier. « C'est un ancien projet communal datant d'une quinzaine d'années environ » rappelle le maire de Gonnevill-sur-Mer Bernard Hoyé.

De multiples tentatives d'implantation sur le vaste terrain de 23 670 m<sup>2</sup> se sont succédées ces dernières années, en vain. Parmi les projets déposés, Bernard Hoyé se souvient d'un investisseur qui s'était montré intéressé, « c'était dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols. Mais il a fini par laisser tomber... ». A croire que le dossier était voué à ne jamais aboutir... Pourtant, aujourd'hui, à la grande satisfaction du maire, l'affaire semble bouclée.

### Dynamiser le secteur

Mais comme rien ne devait être simple, il aura mis du temps à se concrétiser. Il faut remonter à plus d'un an en arrière pour en observer l'origine. « Blue Green », gestionnaire et propriétaire du golf de Houlgate, est alors approché par un nouvel investisseur. Celui-ci fait la demande d'un permis de construire, « mais il a été reti-



Alain Laroussière, adjoint à l'urbanisme, et Bernard Hoyé, maire de Gonnevill-sur-Mer, devant l'ancienne ferme de Tolleville qui accueillera le futur complexe hôtelier.

ré, car il ne paraissait pas tout à fait conforme à certaines associations et à la DDTM (ndlr. Direction départementale des territoires et de la mer) ».

L'investisseur redépose alors un dossier qui est finalement accepté en novembre dernier. Le projet va pouvoir se faire. « Nous sommes très contents, c'est une satisfaction après des années d'espoir » souligne Bernard Hoyé avec enthousiasme, « il y a eu

un très gros travail de réalisé avec les riverains, les associations de sauvegarde qui ont été associés au projet. Sans cette infrastructure, le golf pouvait être en péril. Pour le territoire, c'est important, ça va dynamiser le secteur ».

### « Ils sont très pressés »

« Le premier coup de pelle est prévu pour juillet, ils sont très pressés, l'ouverture est programmée en avril 2019 ».

Le site sera ouvert à tout le monde, bien qu'essentiellement destiné aux pratiquants du golf. « On a eu beaucoup de mal à trouver un investisseur digne de ce nom car la restauration des bâtiments est quelque chose de lourd à supporter financièrement. C'est un projet important qui se chiffre autour de 20 à 25 millions d'euros ».

Le futur complexe hôtelier sera également générateur

d'emplois, « ce sera l'embauche de plus de quarante personnes pour l'activité hôtelière. L'investisseur est un groupe important », note Bernard Hoyé, sans lâcher pour autant l'identité du groupe. Celui-ci va en tout cas très certainement mettre fin à une longue période d'incertitude sur un dossier qui paraissait jusqu'à, inextricable.

Nicolas MOUCHEL

## Deux restaurants et deux piscines

L'infrastructure hôtelière et de loisirs qui va s'installer au sommet du golf de Houlgate sera d'une superficie de 6 270 m<sup>2</sup>. Il consiste en la réalisation d'un hôtel de catégorie « trois étoiles plus », doté de 93 chambres et de neuf maisonnettes indépendantes. Deux espaces de restauration sont prévus : un restaurant rapide au sein d'un tout nouveau club-house, et un second établissement gastronomique.

Le complexe sera également doté de deux piscines, « dont une en intérieur avec un espace bien-être » note Bernard Hoyé. Des salles de séminaire compléteront l'offre d'un site qui disposera par ailleurs, de stationnements extérieurs et « d'un parking souterrain ».

L'ensemble du projet doit ré-

pondre à un cahier des charges extrêmement précis et rigoureux selon les souhaits de la municipalité de Gonnevill-sur-Mer. « Nous avons demandé à ce que soient conservés deux bâtiments : une longère, typiquement augeronne, et le manoir, une grande ferme. Par ailleurs, nous avons insisté sur le caractère paysager, avec des plantations d'arbres, de haies, buissons et arbustes, afin que le site soit intégré dans la vallée ». Sur le plan architectural, là aussi, les bâtiments conserveront un caractère augeron « avec du colombage, des soubassements en pierre et pas de mélange au niveau du revêtement de la toiture, ainsi qu'un alignement des façades ».



N.M. Le site comportera un hôtel et des maisonnettes individuelles.